

Editorial

Cette lettre est l'occasion de vous faire part de l'actualité du réseau européen qui s'est constitué à la fin de l'année 2009 sous l'impulsion de la Ville et de la *Diputacion* de Barcelone.

Comme vous le constaterez à la lecture de l'article, les groupes thématiques sont maintenant initiés (services publics; égalité de genres/égalité des chances; modalités d'évaluation des politiques temporelles), n'hésitez pas à les rejoindre !

Nous constatons depuis de nombreuses années, au sein de Tempo, que nos échanges sont particulièrement riches d'enseignements, ceux que nous pouvons

établir avec nos nouveaux partenaires européens le seront également !

C'est d'ailleurs avec grand plaisir que nous les accueillerons lors des prochaines Temporelles afin de continuer à construire ensemble.

Bonne lecture à toutes et tous en espérant vivement vous retrouver le 24 mai lors de notre « Mardis de Tempo » consacré au travail à distance.

Dominique Royoux, Président

Europe

Réseau européen des collectivités promotrices de politiques temporelles :
passez à l'échelle européenne !



Sous l'impulsion de la Ville et de la Diputacion de Barcelone un ensemble de collectivités locales européennes s'est constitué en réseau depuis fin 2009, pour échanger entre pays et promouvoir les politiques temporelles à l'échelle de l'Europe.

> Comment fonctionne le réseau ?

Le réseau est coordonné par la *Diputacion* de Barcelone (Service pour l'Égalité et la Citoyenneté). Un groupe composé de 9 représentants issus des 3 principaux pays (l'Espagne, l'Italie, la France) définit les orientations et accompagne le secrétariat dans la mise en œuvre des actions. Pour la France, Tempo représente l'ensemble de ses adhérents.

> La dynamique de travail pour 2011-2012

Fin novembre 2010, trois groupes de travail thématiques ont été initiés. Ils se mettent actuellement en place et il serait souhaitable que des adhérents de Tempo profitent de cette dynamique pour s'associer à l'un ou l'autre des groupes, afin de partager avec les collectivités issues des autres pays. Ces groupes sont une partie du programme de travail pour les années 2011 et 2012.

L'année 2011 sera également consacrée à la rédaction (tâche confiée au Secrétariat technique) d'une Charte afin de définir les valeurs et principes opératoires des politiques temporelles en Europe ainsi que les principaux domaines d'action. Parallèlement, le secrétariat technique soumettra au réseau une proposition de règles internes à celui-ci (structure et modalités opératoires).

Trois groupes de travail

1 - Services publics

Objectif : partager sur les actions menées dans le cadre des politiques temporelles pour améliorer les services publics et leur accès, afin d'offrir de meilleures solutions au regard de la maîtrise du temps par les populations (adéquation entre fonctionnement

des services et temps des habitants ; services en réseau ; améliorations dans les domaines de la culture, du sport, de la mobilité...)

Pilote : la ville de Turin

Contact : Mariangela De Piano mariangela.depiano@comune.torino.it

Premiers partenaires : Villes de Bergame (Italie), Barcelone, Sant Boi de Llogregat, Castelldefels, Mollet del Vallès, Vilagarcia de Arousa (Catalogne)

2 - Égalité de genre / égalité des chances

Objectif : La région Toscane a voté en 2009 une loi pour la promotion des politiques d'égalité de genre qui passe par le soutien à des mesures orientées vers les femmes. Les politiques économiques et sociales de la région dans les domaines de l'emploi et de l'éducation sont évaluées sous l'angle de leur impact en termes de genre et de leurs effets sur la réconciliation entre travail et vie familiale et sur la participation des femmes et des hommes aux décisions politiques et économiques. Elle a financé 10 communes (79 projets) qui développent des actions allant dans ce sens. La Région souhaite établir une « banque de la connaissance pour les femmes » qui va capitaliser les bonnes pratiques. Cette loi est conçue en articulation avec une loi précédente relative au « gouvernement du temps et de l'espace » relative à l'aménagement urbain et à l'organisation temporelle de la ville. La région Toscane propose au cours de l'année de faire une recension des initiatives similaires dans d'autres régions d'Italie et des pays européens partenaires afin de comparer les méthodes, instruments et actions. L'idée est d'évaluer la transférabilité de ces actions.

Pilote : la commission pour l'égalité des chances de la région Toscane

Contact : commissione.p.o@consiglio.regione.toscana.it (Dott.ssa Pia Perrino Elisabetta Castelli Massimo Gradi Giulia Tufaro)

Premiers partenaires : les Villes de Prato, Massa Carrara (Italie), l'Université de Pise, l'Institut de recherche de la confédération générale du travail (CGIL).

3 - Modalités d'évaluation des politiques temporelles

Objectif : Pour progresser les politiques temporelles doivent capitaliser sur le champ de l'évaluation de leurs actions : que cherche-t-on à évaluer ? Existe-t-il des critères partagés ? Quels sont les indicateurs au service de la mesure ? Quelles méthodes et outils utiliser ?

Le groupe ne cherche pas pour l'instant à évaluer les résultats des politiques temporelles, mais se place en amont sur la définition des champs et des outils de l'évaluation. De façon évidente, ce groupe est transversal aux deux autres groupes.

Pilote : Tempo Territorial

Contact : Jean-Yves Boulin (jean-yves.boulin@dauphine.fr) et Patrice Vuidel (patrice.vuidel@free.fr)

Premiers partenaires : Commune de Cormano (Italie), ville de Barcelone.

> Prochains temps d'échanges

Chaque groupe travaille selon les modalités définies. Si des financements sont nécessaires pour des traductions par exemple, chaque pilote pourra prendre en charge ceux-ci (sous réserve d'accord préalable).

La réunion annuelle du réseau européen aura lieu cette année à Rennes, en ouverture des Temporelles, le 28 septembre prochain. Les partenaires européens sont invités à rester également le 29 pour participer aux Temporelles.

> Besoin d'une information complémentaire ?

Secrétariat du réseau (Marta Solé et Gisela Gaya) :

aic.usosdeltemps@diba.cat

Relais Tempo : Jean-Yves Boulin, Patrice Vuidel, Patrick Vassallo.

L'actualité des territoires

Grand Lyon

La mission «temps» du Grand Lyon travaille avec les salles culturelles sur les déplacements.

Deux enquêtes sur les déplacements des spectateurs ont été réalisées en partenariat avec l'Université :

- une enquête sur les temps de déplacements des spectateurs des salles culturelles du Grand Lyon, mise en oeuvre avec les étudiants du master TURP de Lyon2 qui a permis de réaliser une photographie de la mobilité «spectacles» et qui servira à encourager à des déplacements plus durables, moins autosolistes

- une enquête «marketing du dispositif covoiturage événementiel» mis en place par l'agglomération dès la rentrée culturelle de septembre, par les étudiants de l'EM Lyon. En effet, à partir de septembre 2011, le dispositif «covoiturage» piloté par la mission «temps» se démultiplie avec un nouveau portail créé www.covoiturage-pour-sortir.fr. Découvrez les deux enquêtes et le dispositif sur www.espacedestemps.grandlyon.com/servicesalamobilité



Reims

Ville et âges

Le Conseil de développement de la Région rémoise (CD2R) a accueilli, le 6 avril 2011, dans le cadre du « Tempo Kfé du CD2R », Edith Heurgon, Directrice du Centre culturel international de Cerisy-la-Salle et conseillère en prospective pour une conférence-débat sur la thématique : « Des villes pour tous les âges ».

Le TempoKfé regroupant les représentants de la société civile organisée et des conseils de quartiers de Reims, a permis de s'interroger sur « ce nouvel art de vivre ensemble à tous les âges » qui, d'une part, doit répondre aux attentes des personnes et, d'autre part, concourir à un développement plus durable et plus solidaire des territoires avec de nouvelles opportunités pour innover localement.

Rennes

Lisser les horaires de pointe

Inaugurée en 2002, la ligne de métro rennais est victime d'un phénomène d'hyperpointes constaté, principalement le matin, entre 8 h 45 et 9 h 10, généré à l'évidence par un afflux d'étudiants et de lycéens. Au printemps 2010, Le Bureau des Temps de Rennes Métropole est sollicité pour piloter un groupe de concertation dont l'objectif est, au-delà de solutions techniques de parvenir à un lissage des horaires de début de cours.

Ce groupe de travail réunit l'ensemble des établissements susceptibles d'impacter la fréquentation du métro (Universités, Collèges, Lycées, Hôpital ...), le prestataire de transport Kéolis, Rennes Métropole (Service transports urbains, Bureau des temps) mais aussi les représentants du Crous et les mutuelles étudiantes.

Dans une première phase de travail, qui confirme que le principal générateur de flux est l'Université Rennes 2, différents scénarios de décalage sont alors explorés (décalage global des débuts de cours, tous niveaux confondus, de 8h15 à 8h30, voire de 8 h 15 à 8 h 00). Toutefois, il apparaît qu'un tel décalage global ne résoudrait pas le problème de saturation mais ne ferait que le «décaler» dans le temps.

La solution d'un «dégrouper» des étudiants, écartée par l'Université au début des travaux en raison de la complexité de l'organisation des plannings universitaires, est donc aujourd'hui à nouveau envisagée, avec comme perspective de maintenir un groupe d'étudiants à 8 h 15 et de décaler le second à 8h30. Ces deux scénarios sont actuellement à l'étude, avec un début de l'expérimentation fixé pour septembre 2012.

Le projet est complété par une réflexion globale sur les conséquences potentielles de ce décalage sur le temps des étudiants, avec en point d'orgue l'allongement de la pause méridienne.

Affaire à suivre !

www.rennes.fr

Rennes

Conférences

> **Le 20 janvier**, Le conflit de génération est-il inévitable ?

Claudine Attias-Donfut, sociologue

> **5 mai**, Le bénévolat, temps pour soi ou temps pour les autres ?
avec Lionel Prouteau, économiste

> **29 septembre**

Le numérique : je gère mon temps ou je cours derrière ?

Nicole Aubert, psychosociologue

Des synthèses sont disponibles

Contact : Bureau des Temps de Rennes

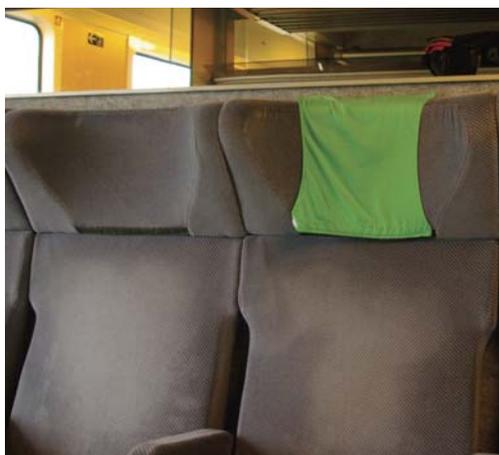
> 02 23 62 20 95 ; temps@rennesmetropole.fr

Sncf

Départ à 9 h 02...ou 9 h 44

La SNCF a lancé en mai un nouveau système de réservation qui assure des horaires...variables. Officiellement mis en place pour s'adapter aux travaux de rénovation des voies, et proposer de réserver plus tôt les trains très demandés, la SNCF, sans pouvoir garantir l'heure exacte du départ, ouvrira la réservation dès qu'elle aura obtenu le feu vert de RFF. Informée environ deux mois avant par le propriétaire du réseau ferré, la SNCF ouvrira la réservation.

Le voyageur sera alors prévenu dès sa réservation qu'il s'agit d'un train à horaire variable. Il sera averti 7 jours maximum avant le départ prévu de l'heure exacte de circulation de son train, par courrier électronique ou par téléphone. Le prix du billet est quant à lui plus précis : il n'est pas variable !



Sncf

Cadencements

« Compte tenu de la mise en oeuvre du TGV Rhin Rhône (en décembre 2011) et de l'augmentation des travaux d'entretien sur le réseau ferroviaire national, la SNCF et Réseau ferré de France ont décidé conjointement d'adapter les horaires des différents trains », a déclaré Thierry Mariani lors d'une séance récente de questions au gouvernement à l'Assemblée nationale. « 85% des horaires de trains vont changer en décembre », a précisé un porte-parole de RFF.

La vie du réseau

L'équipe de Tempo Territorial continue à s'investir !

Dans un précédent numéro, nous vous faisons part de la participation de Lucie Verchère au colloque organisé par le GREYPSYT (Groupe de Recherche d'Ergonomie et de Psychologie du Travail de Rhône-Alpes) « Concilier vie au travail et hors travail ». Vous pouvez consulter les présentations sur <http://asso.univ-lyon2.fr/grepsyt/spip.php?article10>.

Plusieurs membres de Tempo ont participé aux rencontres suivantes :

> **le 7 avril à Strasbourg** : colloque « Ville durable et connectée » organisé par le Cluster Green and Connected Cities - interventions sur centres de télétravail;

> **le 7 avril** : Restitution de la démarche 2010 du groupe « Temps, territoires, développement durable Nord-Pas-de-Calais, organisé par le Conseil Régional;

> **le 8 avril** à Thouars, Université citoyenne de Thouars et Espace Mendès-France de Poitiers : journée de médiation scientifique « Les politiques temporelles dans les territoires : le temps comme mode de gouvernance »,

> **les 7 et 8 avril**, une délégation de Strasbourg, Angers et Paris était reçue par nos collègues du Bureau des Temps de Rennes afin de présenter leurs activités : actions engagées, genèses, méthodologies développées, partenariats et résultats.

> **le 13 mai à Paris** : Formation PDIE temps et nouveaux services de mobilité, organisée par l'Ecole des Ponts Paris Tech,

> **le 18 mai à Toulouse** : Colloque européen organisé par l'ECOMM (European Conference on Mobility Management) sur le management de la mobilité.

Renseignements - Mireille Terny - 05 49 52 36 14

Formation

Le 26 janvier, une première promotion de 15 personnes a bénéficié d'une journée de formation de Tempo Territorial autour du thème « **temps et territoires : quels enjeux ? Comment une collectivité locale peut-elle initier une politique temporelle ?** »

Ce module d'une journée sera bientôt accessible à toute collectivité, groupe ou association.

Renseignements - Mireille Terny - 05 49 52 36 14

Adhésion 2011

Tempo territorial vit des cotisations de ses adhérents. Pour que nous puissions poursuivre, pensez dès à présent à vous acquitter de la cotisation annuelle 2011.

Personne physique : 30 € (10 € pour étudiants et chômeurs) – Organismes privées – de 250 à 2 500 € – Collectivités territoriales – de 1000 à 5000 €

Informations : skoenig@ville-dijon.fr - 03 80 74 70 98

A l'heure du numérique

En introduction aux Temporelles de Rennes, les 29 et 30 septembre 2011, sur le thème « Temps et territoires à l'heure du numérique »,... nous vous proposons quelques réflexions empruntées, avec son accord, à Bruno Marzloff, Conseiller scientifique pour l'organisation de ce colloque.*

> Le numérique dans sa dimension individuelle

Les nouvelles technologies ont tellement pénétré nos quotidiens qu'elles sont des « évidences ». C'est pourquoi le numérique oblige aujourd'hui à s'interroger sur ce quotidien pour lequel il est mobilisé, c'est-à-dire les temps individuels et collectifs et leur maîtrise d'usage.

Même si le numérique définit des dépendances et des pathologies, évitons de prendre les conséquences pour les causes. Le mobile est survenu pour essayer de réduire notre stress, tenter de concilier nos vies professionnelle et personnelle. N'incriminons pas systématiquement Internet et le mobile des compulsions et de la chronophagie.



L'étonnement vient moins de l'accélération de la déferlante du numérique que de notre appropriation rapide des solutions proposées. On peut lire cette appropriation comme une dépendance ou comme un *empowerment* (prise en charge de l'individu par lui-même). L'ambivalence des perceptions, souvent visibles dans les enquêtes et sondages, est le reflet du subjectif.

> Le numérique dans sa dimension politique

L'*empowerment* du numérique provoque une transformation des gouvernances. Derrière cet *empowerment*, il y a une transformation radicale du rôle de l'utilisateur, du citoyen qui façonne son quotidien à l'aune du numérique. Quand Open Street Map dialogue, - avec MapQuest, leader de la construction d'itinéraires aux Etats-Unis -, avec Microsoft et permet ainsi aux usagers d'entrer dans ses cartes et leurs bases de données, avec l'Etat français qui lui accorde le privilège de l'accès gratuit au cadastre..., c'est la reconnaissance du pouvoir que les usagers ont pris avec Internet et la reconnaissance de la donnée comme « carburant » incontournable des transformations en cours.

L'idée est aussi de transférer à l'utilisateur une partie de la régulation des flux de la ville en le dotant d'un monitoring personnel et collectif qui, adossé à de la donnée publique, lui donne les moyens d'arbitrer ses itinéraires urbains. Par exemple, les consommateurs déportent vers des moments plus calmes leurs courses à l'hypermarché.

Les blogs et surtout les *wikis*, - des outils collaboratifs le plus souvent sur des fonds cartographiques s'agissant de l'aire urbaine -, confèrent aux usagers la capacité de s'exprimer, qu'il s'agisse de signaler des incidents ou des accidents ou de combler des carences de l'information : on repère les itinéraires et leurs aménités, on construit un parcours à partir d'une accessibilité à pied, on dénombre la proportion de ressources d'une ville dans un isochrone donné (10' de marche par exemple).

Cette éditorialisation de la ville produit de la donnée. Cette dernière soulève une question majeure du numérique aujourd'hui : quelle donnée, de quelle source et pour quel partage ? Il faut construire des règles, des protocoles, des modèles pour que la donnée s'enrichisse et se diffuse.

> Le numérique dans sa dimension territoriale

Le numérique s'inscrit dans la mobilité



car les services qu'il procure fonctionnent comme les informations selon un principe égocentrique (par rapport à ma situation localisée de mobilité) dans une logique de fluidité (une routine qui allège). Cette appréhension de la mobilité interroge les politiques publiques.

- En termes d'intensité des parcours obligés chronophages (stress, pathologie des déplacements),
- En termes d'étalement urbain,
- En termes de réponses aux injonctions environnementales.

Le numérique redéfinit également l'accès aux services du territoire dans de nombreux domaines : e.administration, e.culture (consultation et prêt de livres numériques), e.tourisme etc.

Et en toile de fond, le souci omniprésent de réinventer des lieux de sociabilités et d'apprentissage autour du numérique afin d'être garant de l'égalité entre les individus, souci également de faire en sorte que le numérique constitue un levier d'amélioration de la qualité de vie et non pas un outil pour « en faire toujours plus ».

Ces réflexions constitueront la base de nos débats lors des Temporelles dont le programme détaillé vous sera transmis prochainement.



**Bruno Marzloff est Directeur du Groupe Chronos, Cabinet d'études sociologiques et de conseil en innovation qui observe, interroge et analyse l'évolution et les enjeux liés à la chronomobilité.*

<http://www.groupechronos.org>

L'actualité du réseau sur <http://tempoterritorial.free.fr>

